

Conférence régionale éolien terrestre Auvergne-Rhône-Alpes

Intervention de la profession représentée par France Energie Eolienne (FEE) et le Syndicat des énergies renouvelables (SER)

Damien BOULLY, Délégué Régional SUD EST de FEE

Camille CHARPIAT, Responsable éolien terrestre du SER



Présentation des syndicats et du potentiel économique de l'éolien en Auvergne-Rhône-Alpes



France Energie Eolienne : porte parole de l'énergie éolienne

France Energie Eolienne, représente, promeut et défend l'énergie éolienne en France.

L'association rassemble plus de **300 membres, professionnels** de la filière éolienne en France, qui ont construit plus de **90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.**



Etudes et développement



Fabrication de composants



Ingénieries et constructions



Exploitation et maintenance

Contacts FEE

- Les Groupes régionaux sont constitués des membres de FEE présents en régions. Ils sont les interlocuteurs des préfets, des élus et de la presse régionale sur des problématiques locales et assurent un ancrage de FEE dans les territoires.
- Le GR SUD EST couvre les régions AURA et BFC
- 10 représentants régionaux
- Contact : Damien Bouilly – Délégué Régional (damien.bouilly@fee.asso.fr)



Damien BOULLY
(Boralex)

**Bourgogne - Franche-Comté -
Auvergne - Rhône-Alpes**

Diane ALESANDRINI (BayWa R.E.)

Pierre-Baptiste BAUDU (RES)

Elisa DIETRICH SAINSAULIEU (Engie Green)

Yannis FOUQUERE (ABO Wind)

Delphine HENRI (SIEMENS GAMESA)

Frederique Ann LABEEUW (Sab ENR)

Laurent LAMOUR (Voltalia)

Augustin PESCHE (RES)

Lucien RICHARD (Voltalia)

Le Syndicat des énergies renouvelables : représenter et défendre les intérêts des filières renouvelables

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** est une organisation professionnelle regroupant près de 400 membres (entreprises, associations, ...) des différentes filières d'énergies renouvelables :



BIOCARBURANTS



ÉNERGIES MARINES



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



MÉTIERS SUPPORTS



BIOGAZ



ÉOLIEN



SOLAIRE THERMIQUE



MULTIFILIÈRES



BOIS DOMESTIQUE



GÉOTHERMIE



STOCKAGE



BOIS ÉNERGIE



HYDROÉLECTRICITÉ



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

➤ Ses missions :

- **représenter la profession auprès des acteurs institutionnels, ainsi que des autres parties prenantes ;**
- **promouvoir les énergies renouvelables ;**
- **structurer et diffuser des initiatives ou bonnes pratiques au sein des filières.**

Contact du SER à l'échelle régionale et nationale pour l'éolien

Le SER est structuré en deux niveaux :

1. **Au niveau national** avec un permanent dédié à chaque filière : pour l'éolien terrestre, **Camille CHARPIAT** (camille.charpiat@enr.fr) ;
2. **Au niveau régional**, avec un réseau de représentant régional et un permanent dédié à la coordination du réseau, **Mathilde JACQUOT** (mathilde.jacquot@enr.fr).

➤ En Auvergne-Rhône-Alpes, les représentants régionaux du SER sont :

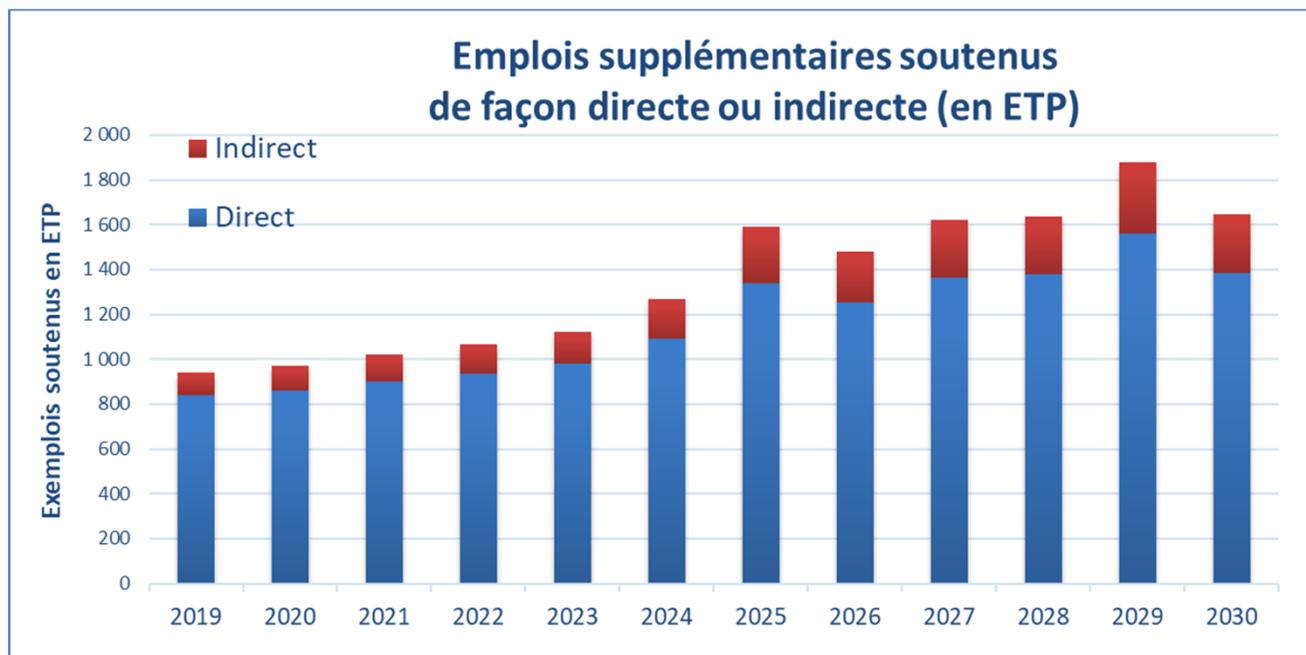
- **Représentante titulaire** : Elisabeth AYRAULT (CNR)
- **Représentants adjoints** : Michel ANTHERIEU (Novadev)
Denis BAUD-LAVIGNE (Poma)
Olivier BRESSON (GRDF)
Xavier DAVAL (Kilowattsol)
Jean-Charles GALLAND (EDF Hydro)
Mathieu LE GUENNEC (TotalEnergies)



Le potentiel économique de l'éolien en Auvergne-Rhône-Alpes

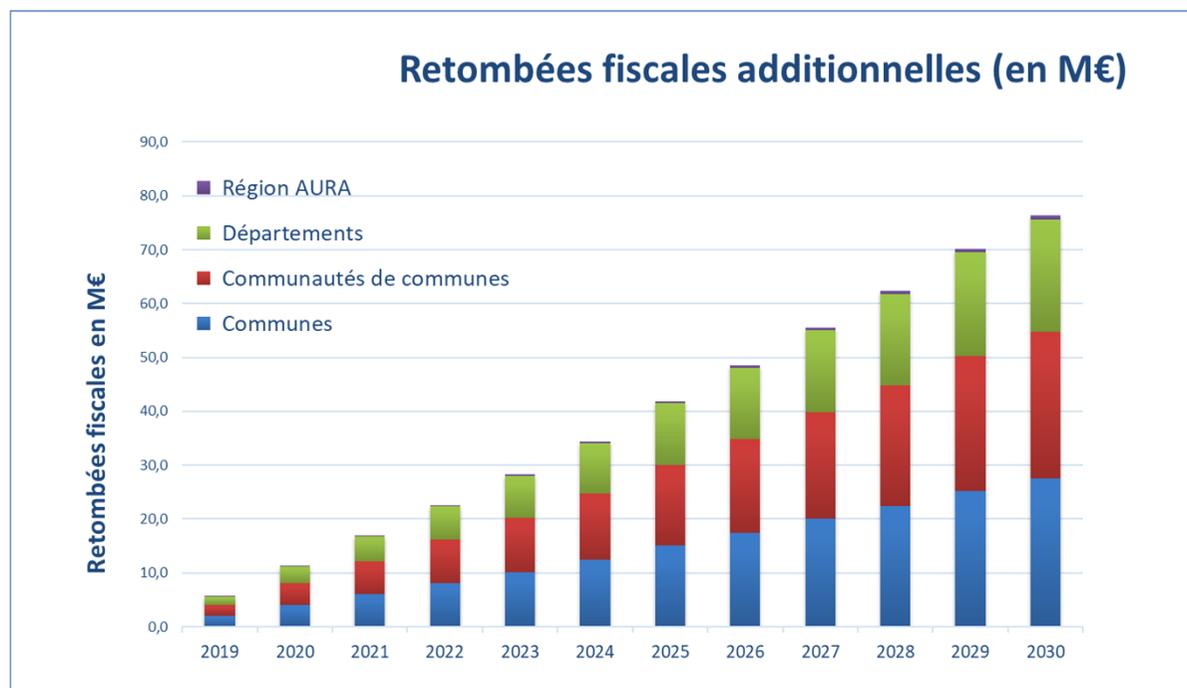
L'étude réalisée par France Energie Eolienne et par Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement estime les impacts économiques de l'atteinte de l'objectif prévu dans le SRADDET pour l'éolien.

- **Plus de 1600 emplois supplémentaires soutenus en région de façon durable à partir de 2025 grâce aux nouvelles installations en région.**
 - Soit un doublement du nombre d'emplois pour la filière



Le potentiel économique de l'éolien en Auvergne-Rhône-Alpes

- En 2030 : ~ 75 M€ de retombées fiscales additionnelles pour les territoires
 - Soit une multiplication par 5 des retombées fiscales actuelles
- L'étude SER/EY « Évaluation et analyse de la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France et de ses territoires » estime que l'atteinte des objectifs PPE en 2028 générera, pour l'éolien terrestre en AURA, **226 millions d'euros de valeur ajoutée annuelle** (contre 142 millions en 2019).



21

Quelques exemples des travaux de la filière sur l'intégration aux territoires



Des travaux pour un balisage lumineux plus discret

- **Création en 2018 d'un GT « balisage » piloté par la DIRCAM et la DGAC avec la participation active de FEE et du SER.**
 - **Objectif** : trouver des solutions de balisage alternatives qui diminuent la gêne pour les riverains tout en respectant les impératifs de sécurité.
 - **Plusieurs solutions expérimentées** :
 - Modifier l'inclinaison des balises pour diminuer la visibilité depuis le sol (évaluations terminées) ;
 - Panachage des feux (évaluations en cours) ;
 - Modulation de l'intensité en fonction de la visibilité météo mesurée par visibilimètre (à venir).
- Les solutions validées pourront être autorisées sur les parcs via un arrêté modificatif.
- En complément, depuis les conclusions du Conseil de défense écologique (décembre 2020), étude d'une solution de **balisage circonstanciel** (extinction par défaut des balises, avec allumage uniquement au passage d'un aéronef).

Le projet MAPE, un exemple de l'implication de la filière sur les sujets biodiversité

La filière participe au **projet MAPE** (Mortalité Aviaire sur les Parcs Eoliens en exploitation), projet multi-acteurs publics / privés qui développe plusieurs axes de recherche sur l'avifaune et les parcs éoliens terrestres :

- Compréhension des comportements à risque des oiseaux ;
 - Soutenabilité des seuils de mortalité des espèces ;
 - Rédaction et mise en place d'un protocole d'évaluation des dispositifs concernant l'avifaune (détection, effarouchement...).
- Participation de la filière aux **comités de pilotage** (aux côtés de l'ADEME, la région Occitanie, la DREAL Occitanie, le CEFE/CNRS, le CEMEB, l'OFB) ;
- **Contribution financière** à hauteur de près de 50% du budget actuel (345 000€) ;
- Participation aux **comités techniques** qui accompagnent les chercheurs.

Le projet MAPE, un exemple de l'implication de la filière sur les sujets biodiversité

- Finalisation des travaux sur le protocole d'évaluation des dispositifs de détection attendue pour 2023 :
 - Enjeu important pour le développement de l'éolien de disposer d'un protocole reconnu par toutes les parties, d'où le format « concertation multi-acteurs » du projet MAPE.
- Organisation de « séminaires » du projet MAPE (le dernier datant de mars 2021) rassemblant le groupe multi-acteurs pour engager le maximum de parties prenantes dans ces travaux, dont les DREAL.
- **Importance du suivi et de la participation de la DREAL AURA pour approuver / proposer d'améliorer / de modifier les orientations prises par les chercheurs et l'utilisation des résultats.**

La contribution de la filière à la planification de l'éolien en AURA



Réseau de conseillers éolien et solaires

- FEE et le SER se tiennent à disposition pour les besoins identifiés pour la constitution et le fonctionnement du réseau de conseillers éolien et solaire :
 - **Appui techniques / formations ;**
 - **Ressources documentaires / retours d'expérience ;**
 - **Travaux divers.**



Mot de conclusion : une dynamique locale pour le développement de l'éolien

- Le contexte des élections régionales a poussé une polarisation du débat et a motivé des prises de position franches sur le sujet de l'éolien et dont l'écho médiatique est à distinguer de la réalité de terrain.
- **Notons parmi les prises de parole une tribune co-signées par 115 élus locaux** (*« Faire le choix de l'énergie renouvelable, et singulièrement celui de l'éolien, c'est d'abord faire le choix d'une ressource énergétique française »*) affirmant leur volonté de développer l'éolien.
- Cette volonté local est un levier pour développer l'éolien dans un contexte d'acceptabilité et de développement des territoires.



The screenshot shows the top navigation bar of the Le Monde website with categories like ACTUALITÉS, ÉCONOMIE, VIDÉOS, OPINIONS, CULTURE, M LE MAG, SERVICES, and a search icon. Below the navigation, the article title is displayed in large, bold letters. The article is categorized as 'TRIBUNE' and 'Collectif'. The main text of the article is partially visible, starting with 'Un collectif de 115 élus locaux, parmi lesquels Xavier Desmots, adjoint au maire de Rennes ou Yves Nicolin, maire de Roanne, qui disposent d'un parc éolien ou sont impliqués dans un projet éolien sur leur territoire, défendent, dans une tribune au « Monde », l'usage de cette énergie renouvelable.' The publication date is 'Publié le 11 juin 2021 à 08h30 - Mis à jour le 13 juin 2021 à 20h49' and the reading time is 'Lecture 10 min.' A yellow 'S'abonner' button is visible in the top right corner.

